



08/02/2024

N.A.O



1^{ère} proposition de la direction :



- Augmentation de 3,6% de la masse salariale
- Augmentation minimum de 80€
pour les salaires annuels inférieurs à 2 fois le SMIC



Cette enveloppe est insuffisante !



Nous réfléchissons à une contre-proposition.

Prochaine réunion le mercredi 14 février